

CONTACTS

LA LETTRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-JACQUES DE RONCHI



JANVIER
FÉVRIER 2010
N°41

C à noter

20 / 09 / 2010
C'est la date à laquelle
se dérouleront
l'Assemblée Générale
du Conseil Régional de
l'Ordre et la prestation
de serment.

C dit

L'interview

Lionel Canesi



2009 a permis de conforter la profession dans sa position incontournable au sein de l'économie. Alors que le pays traversait des trous d'air d'une incroyable brutalité, l'Etat a choisi les Experts-Comptables comme "tiers de confiance de la médiation du crédit". Cette mission n'est pas anodine : elle nous pose en acteurs de la relance, interlocuteurs des banques, relais des entrepreneurs, médiateurs et experts. Nous devons désormais nous engager dans un exercice où "génétiquement", nous sommes moins à l'aise : communiquer ! Répéter que les chiffres n'ont d'intérêt que si l'on leur donne un sens. Prouver aux chefs d'entreprise que nous pouvons les accompagner au quotidien dans leur prise de décision et dans leurs choix de gestion. C'est notre mission pour les douze mois qui viennent. 2010 : sortons du bois chers confrères !

J.J. DE RONCHI, PRÉSIDENT
DU CROC PACA

“Il faut communiquer sur notre rôle de conseil”

Vous en appelez en 2010 à un véritable "combat de l'image". La communication est à ce point prioritaire pour les Experts-Comptables ?

On doit avoir le courage de dire que l'image de notre profession n'est pas très flatteuse. Malgré les efforts entrepris par le passé, le public continue de réduire l'Expert-Comptable à un simple "gratte papier" faiseur de bilans, un professionnel austère qui effectue des tâches répétitives. Ce raccourci, s'il n'affectait que notre ego, ne serait pas dramatique. Le problème est que les chefs d'entreprises, les partenaires institutionnels, les collectivités locales, doivent également être convaincus que le champ de notre activité ne se résume pas à l'écriture comptable d'une colonne actif et d'une colonne passif. A l'heure de la dérégulation, de la concurrence acharnée avec d'autres professionnels intervenant dans le monde de l'entreprise, il est urgent d'affirmer nos points forts, nos différences et notre plus value.

Autre enjeu de la bataille de l'image : l'attractivité de notre profession. Aujourd'hui, les jeunes connaissent mal l'expertise et peuvent quelques fois se détourner des métiers du chiffre décrits selon leurs expressions comme " pas très sexy " !

Comment rendre la mariée plus belle et prouver la modernité de la profession ?

En expliquant que l'expertise comptable a considérablement

évolué. En 2010, le quotidien d'un Expert-Comptable s'organise en grande partie autour de la mission de conseil. Le chef d'entreprise concentre son énergie sur son cœur de métier et, logiquement, il a régulièrement besoin de prendre du recul sur la stratégie, les grands équilibres de son développement, les raisons d'un problème de trésorerie, d'anticiper sur une réglementation. L'Expert-Comptable connaît l'entreprise, il est formé pour décrypter le maquis en incessante évolution de la loi des finances, du droit social... Il a une vision globale de l'entreprise et s'impose naturellement comme l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise.

L' Expert-Comptable jouerait un rôle de confident ...

Certes, mais l'écoute n'est qu'une étape. L'entrepreneur a besoin de concret, de réactivité, de disponibilité et cherche des réponses en matière financière, stratégique. Il sait pouvoir s'appuyer sur notre connaissance du secteur économique, notre réseau, notre capacité à établir un diagnostic réaliste et fidèle et apporter la réponse ou le contact qui pourra intervenir avec le plus de pertinence. Nous sommes les "médecins généralistes de l'entreprise". Nous devons faire savoir ce rôle essentiel que nous jouons au quotidien auprès des TPE et des PME. Qui connaît aujourd'hui l'implication des Experts-Comptables dans le dispositif de médiation du crédit mis en place par le gouvernement ?



Lionel Canesi, président
de la commission communication.

Quelles actions de communication allez-vous mener ?

La répétition est la meilleure des pédagogies. Elle est aussi essentielle en communication. Dans chacune de leurs missions, les membres du conseil de l'ordre vont marteler ce volet "conseil" de notre activité. Par ailleurs, nous allons moderniser nos rendez-vous officiels à commencer par l'assemblée générale qui va prendre cette année une forme originale, dynamique, moins institutionnelle. En travaillant différemment avec la presse, en cherchant à améliorer encore le rythme de la "Nuit qui compte" destinée aux jeunes, en donnant encore plus de relief à la prestation de serment... Il sera également nécessaire de concentrer nos moyens sur l'Internet. Le combat de l'image ne se gagnera pas en un exercice. C'est un combat permanent qui doit mobiliser tous les Experts-Comptables.

LA PROMOTION GAINNIER A PRÊTÉ SERMENT À MARSEILLE

Un moment solennel et convivial... La prestation de serment des 67 nouveaux Experts-Comptables de la promotion 2009 a réuni plus de 350 personnes. Le président de Ronchi a souligné la féminisation de la profession et félicité les nouveaux confrères pour la qualité des mémoires de fin d'étude

C à noter

1/10/2010

C'est la date à laquelle se déroulera l'édition 2010 du "Chiffre Open Golf" sur le parcours de Dolce Fregate.



L'émotion était palpable lorsque Camille Royère s'est approchée du micro. La plus jeune des diplômés s'était vu confier la difficile mission de lire, devant un public composé de 350 personnes (familles, partenaires, confrères et journalistes) le serment officiel et solennel que tout Expert-

Comptable s'engage à respecter lorsqu'il intègre la profession. Dans le silence impressionnant de cette salle de l'hôtel Pullman Palm Beach de Marseille, la jeune fille s'est acquittée de sa mission avec brio rappelant qu'elle s'engageait "à exercer sa profession avec conscience et probité, à respecter et faire respecter les lois dans ses travaux".

Emotion et engagement partagés par ses 66 confrères fraîchement diplômés à l'issue d'un cursus de 8 ans dont trois de pratique professionnelle au sein d'un cabinet. La promotion 2009 "Robert Gainnier", du nom de l'ancien président du Conseil Régional et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, était parrainée par Michel Sesquès, directeur exécutif des ressour-

ces humaines du Groupe Eurocopter. Chacun aura noté la féminisation progressive de la profession illustrée par les 23 femmes diplômées (contre 44 hommes).

En marge de la prestation de serment qui marque l'intégration de chacun à l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille PACAC, un deuxième événement était proposé et

animé par Lionel Canesi et Farouk Boulbahri : la mise à l'honneur et la récompense décernée aux auteurs des 14 meilleurs mémoires de fin d'année. Le grand Prix a été attribué au Marseillais Alain Ceraulo, auteur d'un travail sur "l'information financière des entreprises de restauration collective concessionnaires d'un service public".

Promotion 2009 : la féminisation se poursuit

La répartition par département des nouveaux diplômés

- Alpes de Haute-Provence : 1 homme
- Alpes-Maritimes : 9 hommes, 1 femme
- Bouches-du-Rhône : 21 hommes, 13 femmes
- Var : 4 hommes, 4 femmes
- Vaucluse : 7 hommes, 4 femmes
- Corse : 2 hommes et 1 femme

Les partenaires de la prestation de serment

- Interfimo / LCL
- Les Nouvelles Publications
- Banque Martin Maurel
- AG2R La Mondiale
- Crédit Mutuel la Phocéenne
- Fédération Régionale du Crédit Agricole Mutuel Provence Alpes Côte d'Azur
- ARAPL Provence
- Le GAN
- Expert et Finance
- Premalliance
- ARAPL d'Aix et du Vaucluse, CGA Provence
- Cegid
- SAGE
- Les deux syndicats professionnels, l'IFEC et ECF

La Cybercriminalité au cœur du débat



En partenariat avec la Gendarmerie Nationale, le Conseil Régional de l'Ordre des Expert-Comptables a organisé le 26 novembre dernier un colloque sur le thème de la cybercriminalité. La manifestation qui a réuni plus de 200 professionnels au Parc Chanot a permis d'évoquer les risques de l'Internet pour l'entreprise et plus encore, les dispositifs à mettre en œuvre

pour améliorer l'information et la protection des entreprises sur la toile. Le Général de Division Marc Mondoulet s'est personnellement impliqué dans l'organisation de ce rendez-vous aux côtés du président Jean-Jacques de Ronchi. On notera que le procureur de la République, Jacques Dallest, le bâtonnier du barreau de Marseille, Me Dominique Mattéi, M. Mauro d'Israël, directeur de la

sécurité informatique de Mobilegov et Marc Frenger Pech-Gourg, chargé de mission régional à l'intelligence économique, ont animé les deux tables rondes. Cet événement s'inscrivait dans le cadre des obligations de formation des Experts-Comptables. Il était organisé avec la participation de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence - Bastia.

ACCOMPAGNER UN CHEF D'ENTREPRISE DANS SA CONQUÊTE DES MARCHÉS PUBLICS

La commission "Secteur Public" PACAC pilotée par Farouk Boulbahri et la commission Collectivités Locales du Conseil Supérieur ont visé juste en organisant conjointement une réunion d'information le 9 décembre dernier à la Chambre de Métiers des Bouches-du-Rhône. Le thème retenu : *"Comment développer le Chiffre d'Affaires des PME accompagnées des*

Experts-Comptables dans le cadre des marchés publics". En présence de Madame Agnès Bricard, Vice-Présidente du Conseil Supérieur, les participants ont bénéficié d'un exposé exhaustif sur la méthode, les seuils de procédure, les réglementations, les seuils de publicité... Tout ce qu'il faut savoir pour s'y retrouver dans les méandres de l'administration et ainsi, soutenir le chef d'entreprise

qui tente de décrocher un marché avec l'Etat, les collectivités territoriales, les EPIC locaux ou les EPA nationaux. Marché de gré à gré, procédure adaptée, appel d'offres, ce rendez-vous animé par Agnès Bricard a donné lieu à l'édition d'un guide absolument indispensable que chacun peut obtenir en s'adressant au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables.

UN KIT POUR SÉCURISER L'AUTO-ENTREPRENEUR

A l'occasion du Congrès national de l'Ordre des Experts-Comptables une convention a été signée avec le Secrétaire d'Etat Hervé Novelli pour accompagner le régime de l'auto-entrepreneur. La profession a pour cela créé un "kit auto-entrepreneur" ayant pour objectif d'informer et d'orienter dans ses démarches et dans sa gestion l'auto-entrepreneur. Cet outil d'aide à la décision est en cours de diffusion auprès des Experts-Comptables qui pourront davantage faciliter le passage du régime de l'auto-entreprise à celui de l'entreprise.